

Retraites

RIEN N'EST JOUE !

Le 7 septembre,

IMPOSONS un AUTRE PROJET !

Tous en grève et dans

**ILS NE NOUS ONT PAS
ENTENDUS !
ON CONTINUE LE 23
SEPTEMBRE !**

Après les fortes mobilisations du premier semestre et notamment le 24 septembre, les multiples initiatives qui ont été lancées montrent la détermination des salariés à entendre et à faire entendre leur projet.

Le report de la réforme des retraites va fortement impacter et notamment ceux qui ont commencé à travailler jeunes, ceux qui ont des carrières chaotique et incomplètes, et en particulier les femmes.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur forme opposée à celui-ci. Cette réforme ne

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider

Encore plus nombreux en grève et aux manifestations (mêmes lieux, même heure)

- **A Nevers : 16 h – devant la Bourse du Travail**
- **A Cosne : 16 h – devant La Poste**

Un projet qui touche tout le monde (ou presque)

En repoussant l'âge de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans (au lieu des 60 et 65 ans actuels), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus dures en Europe. Ces conditions entraîneraient un abaissement en moyenne de 14% du taux de pension !



Pour les fonctionnaires, une journée de salaire par mois serait confisquée du fait de l'augmentation des retenues pour pension relevées de 7,85% à 10,55% d'ici 2020 (qui s'ajoute au gel des salaires annoncé pour 3 ans).

Il faudrait travailler plus longtemps, or 1/4 des jeunes sont au chômage, et rien n'est fait pour l'emploi des plus de 50 ans qui resteraient au chômage ou au RSA et prendraient leur retraite avec une plus forte décote.



Même après les propos du chef de l'Etat, la pénibilité ne concernerait que quelques 30 000 personnes par an (sur 800 000 départs) et traiterait seulement de questions d'invalidité.

Pour les jeunes qui commencent tôt à travailler (à 18 voire 16 ans), il s'agirait de cotiser 44 ou 46 ans !!!

Pour celles et ceux qui enchaînent des stages, des CDD, des emplois à temps partiel, des périodes d'intérim ou de chômage cela conduirait à amputer considérablement leurs droits à la retraite.

Aujourd'hui les femmes partent plus tard que les hommes pour éviter notamment la pénalité de la décote. Repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles ! Elles seraient les principales victimes de cette réforme !

Qui paye ?

- **Salariés et retraités :**
20,2 Milliards d'euros (en 2020) du fait des mesures sur les bornes d'âge
- **Les « plus hauts revenus et les capitaux » :**
4,6 milliards d'euros (à peine 10% des besoins de financement).